

Bienvenue aux entrants 2016...

Ce bulletin spécial entrants a pour but de donner des informations utiles aux nouveaux arrivants dans l'Académie. Les adresses, les téléphones, les éléments essentiels de l'Académie, mais aussi la tendance du mouvement intra.

Si les barres d'entrée dans l'académie de Nice semblent devenir plus accessibles, il est difficile d'élargir cette tendance dans le cadre des mutations intra. Certes la situation des stagiaires est plus lisible, plus stable mais nous savons déjà que nombreux seront les postes vacants réservés pour ces nouveaux collègues. Chaque année, le SNEP se bat pour que l'administration ne choisisse pas la solution de facilité qui consiste à réserver des postes entiers mais que celle-ci recherche l'utilisation des BMP comme supports pour les stagiaires afin de fluidifier le mouvement et satisfaire plus de collègues.

D'autre part, si la baisse du barème d'entrée dans l'académie laisse présager un calibrage plus favorable, il faudra attendre les comités techniques sur la carte scolaire pour savoir si l'EPS fera partie des disciplines qui verront leur contingent de profs augmenter. Ce n'était pas le cas l'année dernière. Le solde des postes pour la discipline était resté négatif (-6 postes) malgré une augmentation de 33 équivalents temps pleins sur les contingents globaux des professeurs du second degré dans l'académie.

Dans l'immédiat, il est encore très difficile de prédire une amélioration du mouvement dans l'académie même si nous mettons tout en œuvre pour lutter contre la fermeture des postes.

De manière générale, à une exception près, nous avons toujours constaté un déséquilibre entre les deux départements dans le cadre du mouvement. Le Var est jusqu'à présent le département où il est le plus difficile d'obtenir un poste fixe. Les barres varient souvent du simple au double.

Une nouvelle fois, le SNEP et la FSU obtiennent une revalorisation des bonifications pour les TZR. Elle ne sera pas encore suffisante pour permettre un turn-over acceptable des collègues dans la fonction de TZR mais elle donnera un petit espoir à certains collègues d'entrer sur un poste fixe qui répondra plus à leur attente.

La tâche de nos commissaires paritaires «spécialistes es mutations» restera bien difficile eu égard aux difficultés que le rectorat rencontre à proposer un projet de mouvement abouti. Cependant, Le SNEP NICE, toujours majoritaire pour représenter les personnels, reste le principal interlocuteur des instances administratives. N'hésitez pas à téléphoner pour avoir de l'aide et des conseils, connectez-vous sur notre site mis à jour régulièrement, pour y dénicher les informations indispensables.

Souhaitons que chaque arrivant puisse trouver une réponse à ses questions et un poste qui corresponde à ses envies... .

Et à bientôt avec nous pour la défense de l'EPS.

Phiou ROGGERONE, Responsable du pôle emploi SNEP NICE

Sommaire:

P1: Edito - Réunions Mut

P2: Intra 2016 suite

P3: l'Académie en bref

P4: Vie professionnelle et syndicale

Sites utiles :

Rectorat de Nice :

www2.ac-nice.fr

Azurnet, site de l'Académie :

www.ac-nice.fr/eps/

Unss :

www.unss.org/

Staps :

www.unice.fr/ufrstaps/

www.univ-tln.fr/

Nos « spécialistes es mut »
Valérie ESPINOSA pour le 06,
Philippe ROGGERONE pour le 83
Votre correspondant académique pour les mutations est **Philippe ROGGERONE** .

Permanences :

Le jeudi de 14 h à 18 h au local SNEP,
264 boulevard de la Madeleine 06000 Nice.

04 93 86 19 52 et 06 23 14 66 29

Par mail aux adresses :

corpo@snepfsu.net (plus pour les mutations).

S3-nice@snepfsu.net

2 REUNIONS « MUTATION INTRA »

Le VENDREDI 18 MARS 2016 :

♦ **AU SNEP NICE de 16h à 19h**

264 Av de la Madeleine— NICE

Le VENDREDI 18 MARS 2016 :

♦ **A L'UFR STAPS TOULON de 16h à 19h**

Université de TOULON LA GARDE

Adressez nous le double de votre demande et vos coordonnées



Site Internet du SNEPNICE
<http://www.snepfsu-nice.net>

Les établissements REP+ et REP

L'année dernière était une année transitoire du point de vue de l'Education prioritaire. La carte des établissements prioritaires a été quelque peu remodelée. Les conditions d'accès et de bonifications seront revues dans la nouvelle circulaire du mouvement intra 2016 qui devrait paraître sous peu. Une consultation approfondie de cette nouvelle circulaire sera nécessaire.

Vous trouverez, ci-dessous, la liste des établissements REP+ et REP de l'académie

Pour le 06:

- Collège Louis NUCERA à Nice (REP+)
- Collège Maurice JAUBERT à Nice (REP+)
- Collège Jules ROMAINS à Nice (REP+)
- Collège Pablo PICASSO à Vallauris REP
- Collège Les Muriers à Cannes REP
- Collège Les Vallergues à Cannes REP
- Collège Paul Langevin à Carros REP
- Collège Victor Duruy à Nice REP

Pour le 83:

- Collège Henri WALLON à la Seyne Sur Mer (REP+)
- Collège La Marquisanne à Toulon (REP+)
- Collège M. Genevoix à Toulon (REP+)
- Collège Léotard à Fréjus REP
- Collège Peiresc à Toulon REP
- Collège Pierre Puget à Toulon REP

Ouverture du serveur et circulaire

L'ouverture du serveur est prévue du **vendredi 18 mars 2016 à 17h 00 au vendredi 1er avril 2016 à 12 h 00**

La circulaire est consultable sur le site du SNEP NICE. Le rectorat met à disposition un guide pratique sur son site. La saisie des vœux se fait par SIAM accessible à l'adresse suivante: www.education.gouv.fr/iprof-siam .

ATTENTION: la saisie se fait avec un code qui vous est personnel pensez à le noter pour ne pas l'oublier!!.

Un nombre relativement important de communes n'ont sur leur territoire qu'un seul d'établissement, si bien que les vœux "ETB" et "COM" pourraient se confondre, il n'en est rien en ce qui concerne les bonifications à caractère familial qui ne s'appliquent que sur les vœux "larges". (COM, GEO; DEPT; ou ZRD) Les variations de barres d'entrée dans les départements, ces dernières années, nous amènent à être encore plus prudents que d'habitude sur nos prédictions et nous pousse à vous conseiller de vous rapprocher de nous pour étudier chacun de vos vœux avec beaucoup d'attention.

La situation familiale et situations de handicap sont les priorités nationales dites « légales » et qui méritent votre attention particulière. Les demandes de temps partiels doivent être adressées aux chefs d'établissements aussitôt après votre affectation définitive. Nous vous rappelons que votre affectation n'est définitive qu'après la tenue de la **FPMA** :

Le Lundi 13 juin 2016 à 14h30

L'Académie de Nice en bref

L'ACADEMIE DE NICE

Elle comprend **deux départements** :

- Les ALPES-MARITIMES (06), dont les principales agglomérations sont : NICE (préfecture), CANNES, GRASSE, ANTIBES, MENTON.

- Le VAR (83) avec TOULON (préfecture), DRAGUIGNAN, HYERES, FREJUS, ST RAPHAEL, BRIGNOLES.

Les villes sont essentiellement concentrées sur le littoral méditerranéen. L'arrière-pays est montagneux, vert, mais aussi rocaillieux. Le tourisme est la ressource principale de la région, et la population augmente terriblement pendant la saison estivale.

Les moyens de communication :

- 1 ligne principale SNCF reliant MARSEILLE-TOULON-NICE (TGV), Quatre secondaires une NICE-TENDE , une autre NICE- DIGNE (Train des pignes) et une CANNES-GRASSE. Pour le Var, une TOULON-HYERES

- 2 Aéroports situés à NICE (international), et à TOULON-HYERES (national)

- Des ferry en partance pour la Corse depuis NICE et TOULON

- l'Autoroute A8 (MARSEILLE-AIX-NICE), l'A50 (MARSEILLE-TOULON), et l'A57 (TOULON-NICE), sont les grands axes routiers

La vie sportive

De par la configuration géographique beaucoup d'activités de plein air sont praticables (Ski, randonnées, VTT, escalade, eaux vives, plongée, voile, tennis, golf, « farniente », etc...).Elles se pratiquent aussi dans des centres agréés (informations auprès de DRJS et aux Conseils généraux). Les autres activités traditionnelles sont bien sûr aussi représentées.

L'administration

Rectorat : 53, avenue Cap De Croix. 06100 NICE. Tel : 04 93.53.70.70

Inspection Académique : 53, avenue Cap de Croix. 06100 NICE.tel : 04.93.72.63.00
Rue Montebello. 83100 TOULON. tel : 04. 94.09.55.00

LES CONDITIONS PROFESSIONNELLES



L'inspection Pédagogique

Nos inspecteurs pédagogiques Régionaux (IPR) sont Mme MEYNARD, Mme RAYBAUD , Mr DUTARD . Ce sont 3 IPR qui gèrent l'EPS dans académie. Ils se sont répartis en zones géographiques et sont responsables de l'évaluation et de l'attribution des notes pédagogiques de tous les enseignants d'EPS. Avec 3 IPR à temps complet les retards d'inspection s'amenuisent.

Les établissements

Ils sont répartis en bassins qui sont tributaires des grandes agglomérations de l'Académie. On dénombre 107 établissements publics dans le 06 (2 lycées, 13 LP, 72 collèges) et 94 (17 lycées, 7 L.P, 70 collèges). Ceux du Var sont assez pauvres en installations sportives. 6 vont être classés en REP+ (3 dans le var et 3 dans le 06), 8 autres en REP (dont le CLG Pablo Picasso qui conserve pour le moment les bonifications APV)

L'université

2 centres universitaires : Université de NICE-SOPHIA-ANTIPOLIS, Université de TOULON-LA GARDE. Un UFRSTAPS est en place à l'Université de NICE (261, Route de Grenoble. tel : 04 92.29.65.14), où les formations proposées vont de la préparation du CAPEPS, jusqu'à celle de maîtrises fondamentales ou professionnelles. (<http://www.unice.fr/ufrstaps/>)

L'UFRSTAPS s'est également implanté à TOULON (Master 1 et 2). : (<http://www.univ-tln.fr/>) . L'ESPE est en pleine réorganisation étant donné que le centre Georges 5 est amené à disparaître très rapidement.

L'UNSS

Serge MORIZOT est directeur régional. Deux directeurs départementaux sont sous son autorité (Manuel DUREUIL pour les AM, Laurent LABAUNE pour le Var). Près de 28 000 licenciés, issus de 250 AS (en comptant les établissements privés), participent au sport scolaire, organisé par districts. Deux Assemblées générales se tiennent en début (Projet de district), et fin d'année (Bilan). Les sports collectifs, le badminton et désormais l'escalade sont les APS les plus représentées. En lycée des journées challenges sont organisées.

Les Emplois

Tu vas être nommé(e) sur un poste fixe : il faudra signer ton PV d'installation à la rentrée, mais nous te conseillons de prendre contact avec ton établissement rapidement en particulier en ce qui concerne les emplois du temps, les coordonnées sont accessibles sur azurnet.

Tu vas être Titulaire en zone de remplacement : (TZR) affecté dans une zone. Il convient au plus vite d'envoyer tes vœux préférentiels par courrier au Rectorat de Nice. À la mi-juillet tu connaîtras ton établissement de rattachement administratif (RAD) . Celui ci ne sera pas ton affectation. Tu pourras demander un affectation à l'année (AFA) ou une fonction en remplacement de courte durée (REP). Ces vœux ne sont qu'indicatifs et pour raisons de services et de barèmes, ceux-ci ne seront pas forcément suivis. L'affectation des TZR se tient vers le fin Aout (phase d'ajustement).

Depuis 2003 il n'y a que 2 zones par département dans le 06 (Rive droite et Rive gauche) et 4 dans le Var (Var ouest (Toulon et La Seyne) , Var est (Hyères et environ), var intérieur (Brignoles et Draguignan), var côtier (Fréjus St Raphaël)) .

N'oubliez pas de nous adresser le double de votre demande et vos coordonnées

La Vie professionnelle et syndicale de l'Académie

LA VIE PROFESSIONNELLE

Ces dernières années, les recteurs ont été mis sous pression afin de récupérer le maximum de postes, souvent en plus des tentatives de « gavage » des collègues avec des heures sup. Ce sont les forfaits UNSS et la coordination qui trinquent (rafle systématique des forfaits TZR), sans débat aucun, afin de faire face aux « besoins de suppressions » de postes d'enseignants dans le second degré. Avec la parution du décret UNSS bien des situations ont pu être réglées relativement rapidement !! Nous avons tout de même dû intervenir à de multiples reprises car les inspections académiques avaient mal préparé la rentrée et cette année encore, nous savons que rien a été fait pour éviter ces écueils. Vous devrez donc réagir très vite, en nous contactant, si vous constatez, à la rentrée, la non attribution de votre forfait AS qui est un droit quelque soit votre situation.

Dans notre académie le sport scolaire c'est :

- Plus de 28 000 élèves licenciés (73% en collège, 20% en lycée et 6,5 % en LP) et plus de 900 000 au plan national
 - 253 associations sportives
 - 1051 professeurs d'EPS animateurs
- 839 jeunes officiels formés

C'est aussi 38% de jeunes filles pratiquantes, près de 8000 en collège, 2000 en lycée et 450 en lycée professionnel, faisant en cela de l'UNSS la plus importante fédération sportive féminine.

LA VIE SYNDICALE

Le SNEP NICE est le syndicat représentatif (+ de 85 % aux dernières élections professionnelles) des professeurs d'EPS. Il compte environ 300 syndiqués. Il a désormais 8 sièges sur 9 pour la CAPA des profs et CE d'EPS. Le SNEP a aussi un représentant dans la CAPA des agrégés. Il intervient aussi bien pour les révisions de note administrative, les promotions, les avancements, les mesures de carte scolaire (création et suppression de postes), les équipements, le mouvement. Il veille à l'application de la "règle du jeu" pour tous en fonction des textes et du barème.

Tous les trimestres au minimum, il publie un bulletin d'information, et participe à ceux de la FSU départementale, qui t'informent sur les événements de l'Académie ou des départements.

Depuis plus de 10 ans il s'est doté d'un site sur le net à l'adresse suivante: <http://www.snepfsu-nice.net> et 2 adresses mail : s3-nice@snepfsu-nice.net et corpo-nice@snepfsu.net (plus pour les mutations et le corpo).

Le SNEP-NICE est composé d'un conseil académique qui se réunit une fois tous les deux mois. Pour des raisons de fonctionnement et de distance, les bureaux départementaux se réunissent plus fréquemment et organisent des AG ou des conseils départementaux ouverts à tous les adhérents. Des responsables de secteurs sont répartis dans toute l'Académie. Ces instances syndicales sont ouvertes et nous t'y accueillerons volontiers.

Alors avec toutes ces informations, nous te souhaitons la bienvenue et n'hésite pas à nous contacter pour tous problèmes relatifs à ton installation.



ORGANIGRAMME ACADEMIQUE		ORGANIGRAMME 06		ORGANIGRAMME 83	
SECRETARIAT ACADEMIQUE	Cathy Boissin Carline Heraud Florent Pons	SECRETAIRE 06 :	Pierre Marc Pillot Colas Mouton	SECRETAIRE 83 :	Gerard Permingeat Fabienne Raimbault Brigitte Rebout Amar Guendouz Christophe Mendoz Sophie Caumon
Trésorière acad	Patricia Gianni			trésorière 83	Granet Valerie
CTA	Florent Pons	CTD	Pierre Marc Pillot	CTD	Amar Guendouz
CORPO	Phiou Roggerone	comité médical	Valérie Espinosa Muriel Bissaconi	comité médical	Marc PASTOR Brigitte REBOUT
STAGIAIRES	Carline Heraud				

COMMISAIRES PARITAIRES	VAR	ALPES MARITIMES
PROFS/AE/CE/MA/TZR/stagiaires	Phiou ROGGERONE (resp des CP - secteur TOULON et var ouest) Marc PASTOR (secteur HYERES) Audrey GUYIESSE (secteur BRIGNOLES) Brigitte REBOUT (secteur Est Toulon) Nathalie LEBault (secteur Fréjus St Raphaël) Philippe LEBault (secteur Draguigan) Myriam CASABIANCA (Pays de FAYENCE)	Marc SALOMON (HAUT PAYS) Colas MOUTON (GRASSE) Valérie ESPINOSA (CANNES) Stéphanie SALOMON (MENTON NICE) Julien FERRAPIE (ANTIBES) Sylvie Anne VALLEE (CAGNES) Florent PONS (NICE) Florence POLONIO (ST LAURENT)
AGREGES	BERENGUIER Marc—ROYER Aurélie	